



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre 2024

Délibération n°2024-37 : Avis sur le projet de Plan des mobilités en Ile-de-France (PDMIF) arrêté en Conseil régional

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 5 novembre 2024, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le mercredi 30 octobre 2024, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 16	Votants : 18
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN (jusqu'à la délibération 2024_36), Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Eric MORISSET, Edwige BONNEFOY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD,		
Représentés :	Taoues COLL donne pouvoir à Alain SCHMITT, Marie MAERTENS donne pouvoir à Edwige BONNEFOY, Vincent PAIN donne pouvoir à Dominique DUMAS (depuis la délibération 2024_37)		
Absents :	Fabrice NOURY		
Secrétaire :	Lina LEMARIE		

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu le Code des transports, notamment les articles L 1214-24 à 28,

Vu la délibération n° CR 2024-002 en date du 27 mars 2024 relative à l'arrêt du projet de plan des mobilités en Île de-France 2030,

Considérant qu'Île-De-France Mobilités (IDFM) a engagé la révision du Plan des Déplacements Urbains d'Île de-France (PDUIF) de 2014,

Considérant que le Conseil régional a arrêté le projet de PDMIF proposé par IDFM,


Considérant qu'en application de l'article L 1214-25 du Code des transports, le Conseil régional sollicite la commune d'Igny sur le projet de PDMIF,

Vu l'avis de la Commission au développement durable, à la mobilité, à l'aménagement, à l'urbanisme et au PLU du 15 octobre 2024,

Sur présentation du rapport de Mme Dumas, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'unanimité**,

Demande :

- l'augmentation des fréquences des lignes de bus aux heures de pointe, en soirée et le week-end,
- la création d'une ligne de bus desservant Vauhallaan (ou le prolongement de la ligne de bus actuelle Massy-Palaiseau-Abbaye/cimetière de Vauhallaan) tous les jours de la semaine de 6h30 à minuit afin de relier la commune aux 2 gares de Massy-Palaiseau et du Christ de Saclay au plus tard à la mise en service, même partielle, de la ligne 18 en 2026,
- la création d'une liaison cyclable par le CD 60 reliant Vauhallaan au Christ de Saclay,
- la mise en place d'une offre de T à D (Transport à la demande) pour les administrés de la commune

 Bernard GLEIZE
Maire de Vauhallaan